

Installations de stockage de déchets inertes (ISDI) et carrières (ICPE) acceptant les dépôts d'inertes dans le Var



PREFECTURE DU VAR
12 JUL. 2022
Contrôle de légalité



VU ET APPROUVÉ
Comme annexé à la délibération N°
du Conseil Municipal du 07 JUL. 2022

Le Maire,
Jean CAYRON



	Installation de stockage de déchets inertes	Installation classée pour la protection de l'environnement		
		carrière	plateforme de tri et de valorisation	stockage temporaire de matériaux
prospection ou projet	■	●	○	△
autorisée	■	●	○	△
refusée	■	●	○	△
fin d'exploitation	■	●	○	△

— Bassins d'activité du BTP
□ Aire d'influences (rayon de 15 km)

0 5 10
Kilomètres

